Le choléra à Yport / par M. le Dr Gibert.

Contributors

Gibert, Joseph H.A., 1829-1899. Royal College of Surgeons of England

Publication/Creation

Paris : Société des deux revues, 1884.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/ae3p6myn

Provider

Royal College of Surgeons

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org





LE

CHOLÉRA

PRESENTADY PORT

AUTHOR. PAR

Bunder V

M. le Dr GIBERT

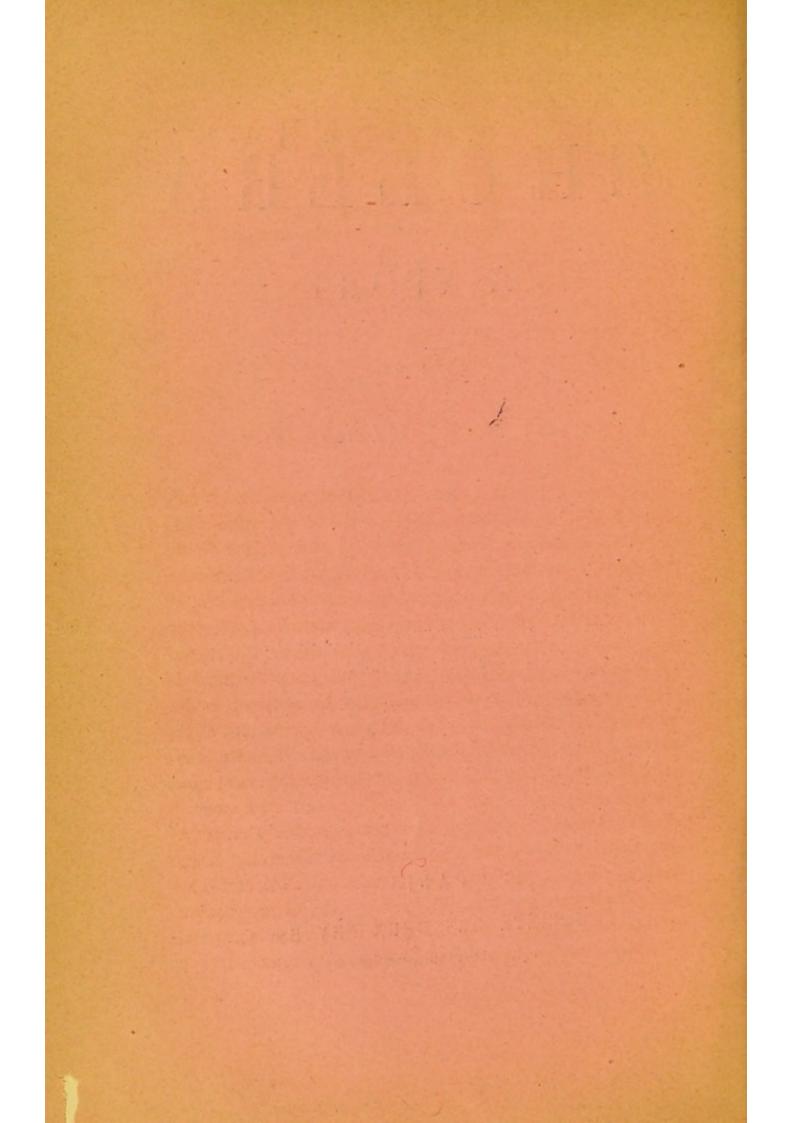
EXTRAIT DE LA REVUE SCIENTIFIQUE du 6 décembre 1884

PARIS

SOCIÉTÉ DES DEUX REVUES

111, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

2/20



LE CHOLÉRA A YPORT

Par M. le Dr GIBERT

En présence des singulières contradictions entre les opinions de médecins illustres appartenant à l'Académie de médecine, il semble que la doctrine de la contagion et de l'importation du choléra asiatique ait subi un échec sérieux; ce qui paraissait le mieux établi est remis en discussion, et l'on a vu M. Jules Guérin, appuyé par un éminent professeur de la Faculté, soutenir que le choléra de Toulon n'avait pas été importé, mais qu'il était né sur place. La doctrine de la spontanéité morbide a été invoquée de nouveau, et devant cette affirmation, presque audacieuse après tant d'épidémies, l'incertitude des esprits s'est révélée dans les journaux de médecine et dans ceux de la grande presse. Si nous prenons la plume dans cette Revue, c'est qu'il nous a semblé nécessaire de mettre sous les yeux des plus ébranlés l'histoire d'une petite épidémie, qui présente, jusque dans ses détails, les éléments d'une expérience de laboratoire. Ce n'est pas dans une grande ville comme Toulon, et à plus forte raison comme Paris, qu'il faut s'attendre. à trouver les preuves indéniables de la manière dont se

transmet et se propage le choléra. Il en a été ainsi pour toutes les maladies contagieuses; les médecins de province croyaient tous ou à peu près tous à la contagion de la fièvre typhoïde, bien avant les médecins de Paris, et il a fallu le célèbre mémoire de Gendron, de Château-du-Loir, pour que ces derniers fussent convaincus.

- 2 -

L'épidémie de choléra à Yport, complètement éteinte aujourd'hui, comporte un enseignement qui ne doit pas être perdu pour l'hygiène publique, car il prouve qu'on peut se rendre maître d'un fléau épidémique, quand on proportionne les moyens de défense à l'attaque; il prouve aussi, et ce n'est pas le point le moins important, que notre incohérent régime sanitaire présente de nombreuses fissures par où s'introduit la contagion, et quand on songe aux centaines de millions de francs perdus par notre faute, on est stupéfait et alarmé que pas un homme d'État n'ait songé, depuis trente-six ans, c'est-à-dire depuis Tourret, à attacher l'honneur de son nom à cette œuvre éminemment patriotique : la Réforme de nos institutions sanitaires.

La Seine-Inférieure, jusqu'en octobre dernier, avait été préservée du choléra; çà et là, sous l'influence de chaleurs exceptionnelles, on avait bien constaté quelques cas sérieux de choléra sporadique, mais aucune propagation n'avait eu lieu, aucun foyer cholérique n'avait été constitué.

Le 7 septembre dernier le navire terre-neuvien Louise-Marie abordait à Cette avec un plein chargement de morues. L'équipage n'ayant eu dans sa traversée aucun cas de maladie contagieuse la Louise-Marie fut admise en libre pratique sans difficulté.

Comme d'habitude, après de longs mois de pêche à la morue sur les bancs de Terre-Neuve, les hommes du navire, marins et hommes employés au travail de la morue, descendirent à terre, y commirent des excès et y contractèrent le choléra. L'un d'eux, Deshayes, d'Etretat, mourut en quelques heures, ainsi qu'un autre, à l'hôpital de Cette. Sept autres furent atteints de cholérine spécifique, ce qui n'empêcha pas le capitaine du navire de débarquer ses hommes et de les faire partir par le chemin de fer, à travers toute la France, sans qu'aucune mesure de désinfection eût été prise au départ. L'un des débarqués, Gigot, pris de choléra en route, fut descendu à Tarascon, où il mourut à l'hôpital, et, chose inexplicable, son sac resta dans les fourgons du chemin de fer, puis, à Paris, fut mis à la consigne de la gare de Lyon. Est-ce ce sac de cholérique qui a été la cause de l'épidémie de Paris?

Un autre sac, celui de Delalonde, mort à Cette, traversa également toute la France et ne fut brûlé qu'en gare à Fécamp.

Tous ces marins, échappés de Cette, arrivèrent à Fécamp. Le maire de cette ville avait organisé dans une tourelle du jardin de l'hospice, bien isolée, une chambre à désinfection par les vapeurs de soufre. Malheureusement, la religieuse chargée de la désinfection fit un mélange hétéroclite qui a dû certainement nuire à la combustion du soufre, qui a été incomplète et illusoire.

De Fécamp, les marins se répandirent dans la Seine-Inférieure.

Deux d'entre eux arrivèrent à Yport le 28 septembre; l'un, Émile Bazile, avait eu une attaque cholérique à Cette. Le lendemain de son arrivée, il fit tremper dans un baquet, en deux lots, tous ses effets, et les fit ensuite égoutter sur des cordes au devant de sa maison et des maisons voisines. Sa belle-sœur et son frère l'aidèrent dans cette besogne; l'eau du baquet fut jetée dans la rue, à forte pente, et parcourut un espace de 50 mètres. C'est ainsi que la contamination de ces maisons put se faire facilement.

Le 4 octobre, la femme Candelier, belle-sœur de Bazile, qui l'avait aidé, alla laver les mêmes effets à la fontaine, et c'est en revenant qu'elle fut prise de tous les symptômes du choléra asiatique et succombait en peu d'heures; il paraît établi qu'elle avait de la diarrhée depuis la veille. Le 8 octobre, la femme Lemonnier fut prise et mourait rapidement.

Du 5 au 22 octobre, sept personnes furent atteintes et moururent.

Ces malades furent soignés par M. Cocatrice, médecin aux Loges, et par le docteur Gosset, membre du conseil d'hygiène à Fécamp; tous deux furent d'avis qu'il s'agissait du choléra asiatique.

Le maire, pendant tout ce temps, ne prévint personne et il a fallu, pour que les autorités fussent averties, l'intervention du maire de Criquebœuf, M. Dieterle, gendre du docteur Lailler, de Saint-Louis, qui vit les malades et confirma le diagnostic.

Le maire de Fécamp fut prévenu, puis le sous-préfet du Havre qui s'empressa de se rendre à Yport. Ce fut seulement le 22 octobre qu'en qualité de médecin des épidémies, sur l'invitation du préfet, je me rendis à Yport; — je constatai alors la situation suivante :

Du 5 octobre au 22, sept personnes atteintes gravement avaient succombé; à mon arrivée le 8^e et le 9^e cas étaient signalés. — Une simple visite faite avec le préfet suffit pour nous convaincre qu'il était facile de circonscrire le fléau et d'arrêter l'épidémie en l'éteignant sur place. Mais pour bien comprendre la situation, il est nécessaire de donner quelques détails topographiques.

La petite ville d'Yport est à 37 kilomètres du Havre, à 7 de Fécamp; elle occupe une faille de la falaise, et la population, qui compte 1600 âmes, est groupée dans un espace très restreint auprès de la plage. La grand'rue d'Yport s'allonge le long de la vallée; pour monter vers Saint-Léonard, des chemins tortueux partent de la rue principale et sont coupés eux-mêmes par une série de ruelles étroites, où habitent dans des maisons basses, véritables terriers, les marins d'Yport. Ces maisons sont creusées en contre-bas de la ruelle et généralement composées de deux pièces, toutes deux n'ayant que le sol pour plancher, la première avec cheminée, la seconde servant de chambre à coucher. A vrai dire, ce sont des caves plutôt que des chambres et la saleté de ces réduits défie toute description.

La famille Candelier occupait une de ces ruelles et toutes les maisons voisines (comme je l'ai dit plus haut), les unes après les autres, furent contaminées et visitées par le choléra.

Le jour de mon arrivée, j'eus la bonne fortune d'avoir à ma disposition M. Bottard, interne à l'hôpital du Havre, qui consentit à s'établir à Yport et à y installer tout de suite un service médical et de défense. Yport n'a pas de médecin, pas de pharmacien, pas de bureau de bienfaisance. Tout était à organiser.

Grâce à la bonne volonté des autorités départementales on put placer à Yport M. Bottard comme médecin; le jour même on faisait venir de Fécamp les médicaments nécessaires, et enfin un commissaire de police spécial, M. Dignat, du Havre, rompu aux pratiques de désinfection, se mettait à la disposition du médecin pour faire exécuter les prescriptions sanitaires.

Isoler les malades des bien portants, désinfecter les maisons des décédés et les fermer, désinfecter ou brûler tous les effets contaminés, tels furent les premiers efforts du service médical; malheureusement il n'y avait ni ambulance, ni possibilité d'en établir sans réquisitionner des maisons vides, appartenant à des propriétaires absents, et ni le maire, ni le préfet n'osèrent aller jusqu'à la réquisition forcée. On fut donc obligé de se contenter d'un minimum de mesures sanitaires, mais celles-là au moins furent exécutées avec le plus grand soin.

On commença par fermer les maisons des décédés, partout où cela fut possible, et on les désinfecta préalablement avec des vapeurs de soufre.

Pour chaque cas nouveau les prescriptions les plus sévères furent formulées, afin d'obtenir que les déjections cholériques fussent enterrées avec soin, après avoir été mélangées à du sulfate de cuivre; les effets contaminés furent ou brûlés, ou transportés avec soin par le moyen d'appareils spéciaux pour être lessivés et passés au sulfate de cuivre.

Grâce à ces mesures, le choléra à Yport est resté cantonné dans le quartier primitivement infecté. Chaque cas nouveau a pu être relié aux cas antérieurs, et il n'y en a pas eu un seul que la contagion n'ait expliqué; mais contagion spéciale au choléra, car, comme chacun le sait, le contact d'un cholérique n'offre aucun danger.

Le cas le plus intéressant à signaler, parce qu'il montre bien comment se propage le fléau, est le suivant :

Le 26 novembre, j'arrivai au moment où le fils Lecacheur succombait trois jours après son père. La femme qui les avait soignés et qui était devant la maison avec ses deux enfants demeurait au mont Perthus, à 5 kilomètres de Yport, tout près de Fécamp. Il était bien facile de la retenir à Yport; elle y consentait; je fis de vains efforts auprès du maire pour la coucher au casino (fermé depuis six semaines); il n'y consentit pas. On fit changer de vêtements à la malheureuse qui alla coucher chez elle au mont Perthus, mais elle avait le germe de la maladie, et, quarantehuit heures après, elle était gravement atteinte; elle se tirait d'affaire pourtant, mais sa petite fille aînée, âgée de onze ans, fut foudroyée en quelques heures.

Notre inquiétude était grande quant à ce nouveau foyer si voisin de Fécamp; le mont Perthus est un hameau composé de maisons semblables à celles d'Yport et où la contamination était aussi facile. Cependant, grâce aux mesures prises, grâce à la terreur des gens du hameau qui traitaient la famille Jouen en pestiférée, aucun cas ne se produisit dans le hameau, et le foyer s'éteignit sur place.

En résumé, l'épidémie d'Yport, qui est complètement terminée, n'a pas duré un mois depuis le jour où les secours ont été installés et des mesures sérieuses prises.

Il y a eu en tout 42 cas dont 24 guérisons. Cela représenterait pour Paris 52 000 cas de choléra et 22 500 décès. -7-

1º Que le choléra a été importé à Yport.

2° Qu'il y a été importé par des effets souillés insuffisamment désinfectés.

3° Que, dès qu'ils ont été lavés, ils sont devenus des agents de contamination rapide et grave.

4° Que le choléra s'est propagé par voie de contagion, de maison en maison et qu'on a pu le suivre jour par jour, sans qu'un seul cas ait pu être attribué au transport, par l'air, du germe morbifique.

5° Que les mesures sanitaires, bien qu'incomplètes, puisqu'on n'a pu séparer les bien portants des malades, ont cependant réussi à éteindre le foyer.

6° Que la destruction complète des déjections des cholériques, la désinfection ou la destruction des effets souillés par elles, paraissent suffisantes pour enrayer une épidémie de choléra quand elle n'a pas encore pris de trop grandes proportions.

7º Que la contagion par l'air paraît être une erreur, car à Yport trois religieuses, trois médecins ou élèves en médecine (MM. Bottard, Vallin et Caron), ont vécu pendant un mois dans les conditions les plus favorables à la contagion, et qu'il leur a suffi, pour y échapper, de prendre leurs repas loin des cholériques et d'éviter le maniement des effets souillés et humides.

8º La question de l'eau n'a eu aucune influence sur la maladie, par la bonne raison que les Yportais ne boivent jamais d'eau.

Paris. - Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoit.

